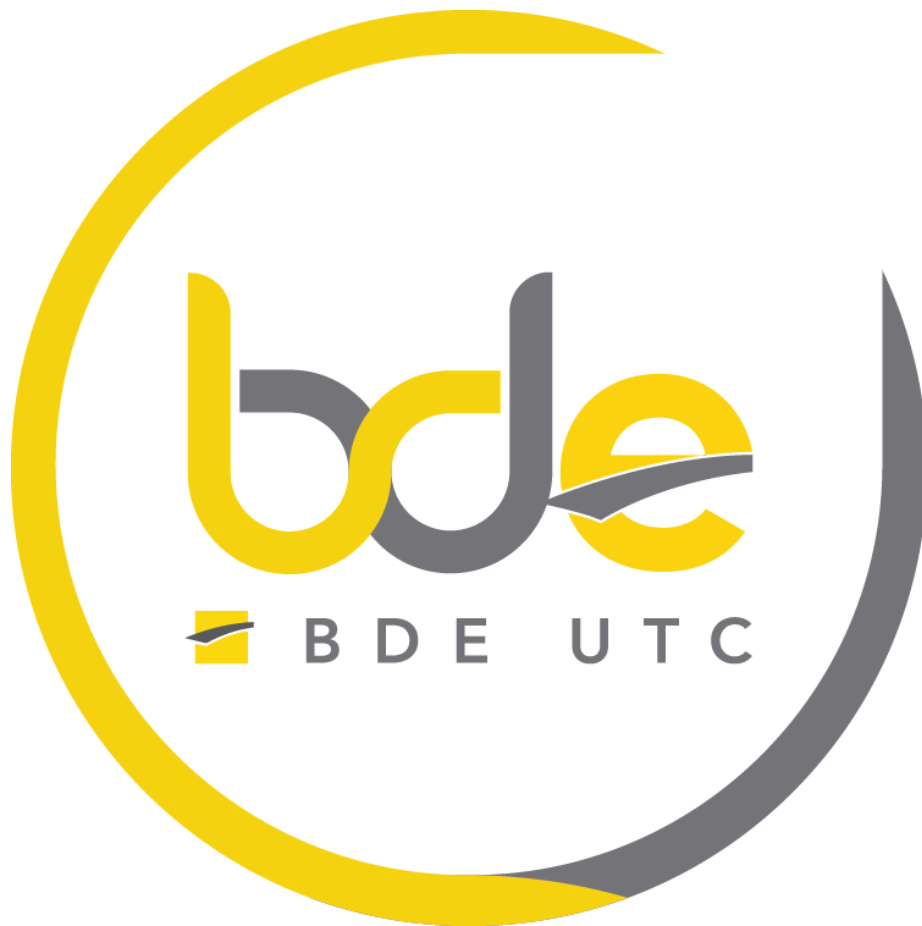


---

# PROCÈS-VERBAL

## Conseil d'administration ordinaire

23 février 2026



---

## TABLE DES MATIÈRES

Ouverture du conseil d'administration.....	3
Ordre du jour.....	5
Approbation du procès verbal de la séance du samedi 31 janvier 2025.....	6
Présentation des nouveaux membres du bureau du BDE-UTC.....	6
Création du PIC'ASSO comme commission du BDE.....	6
Approbation du nouveau règlement intérieur.....	7
Réaménagement de la MDE - noms des salles de réunions.....	8
Investissement financier du BDE.....	9
Annexes.....	12



---

## Ouverture du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert le 23 février 2026 à 20h11.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles du chapitre V des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « le conseil d'administration est composé :

- des membres du bureau restreint, disposant chacun d'une voix délibérative;
- des présidentes ou présidents de pôle, disposant chacun de deux voix délibératives;
- des secrétaires générales ou généraux de pôle et des trésorières ou trésoriers de pôle, disposant chacun d'une voix délibérative. »

Étaient présent-es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Thomas	Schapman	BDE	Président	-	1
Bastien	Torres	BDE	Vice président	-	1
Pauline	Bouchet	BDE	Secrétaire générale	-	1
Raphaël	Sepierre	BDE	Trésorier	-	1
Manon	Chemin	PAE	Présidente	-	2
Lou	Aubert Debrue	PAE	Secrétaire	-	1
Aurélie	Vivier	PAE	Trésorière	-	1
Adèle	Bertin	PSEC	Présidente	-	2
Laurana	Glaudeix	PSEC	Secrétaire	-	1
Mahine	Bensalem	PSEC	Trésorière	-	1
Gabriel	Redouin	PTE	Secrétaire	Sacha Victor	1+2
Benjamin	Foulon	PTE	Trésorier	-	1
Ludivine	Mas	PVDC	Présidente	-	2
Liv	Albertone	PVDC	Secrétaire	-	1
Quentin	Chabbert	PVDC	Trésorier	-	1

---

---

Étaient aussi invité·es et présent·es :

- Oscar Rogelet, responsable logistique du BDE
- Gabin Le Bras Lagain, responsable locaux du BDE
- Baïkal Cottar, responsable modération du BDE
- Mathilde Viltart, responsable communication du BDE
- Anaé Kimmerling, responsable projet du BDE
- Sixtine Dujardin, responsable RSE du BDE
- Téo Bourgois, vice trésorier du PAE
- Aaron Randeth, vice président du PSEC
- Zoé Cosson, vice présidente du PVDC
- Juliette Cesari, responsable projets du PSEC
- Enzo Maros, président du SiMDE
- Quentin Aniere, responsable infrastructure du SiMDE

La convocation a été transmise au moins sept jours avant la réunion, le quorum de deux tiers des voix délibératives est atteint. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 40 des statuts du BDE-UTC.



---

## Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du 16 février 2026, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Approbation du procès verbal de la séance du samedi 31 janvier 2025
  - Présentation des nouveaux membres du bureau du BDE-UTC
  - Création du PIC'ASSO comme commission du BDE
  - Approbation du nouveau règlement intérieur
  - Réaménagement de la MDE - noms des salles de réunions
  - Investissement financier du BDE
-

---

## Approbation du procès verbal de la séance du samedi 31 janvier 2025

### Résultat du vote relatif à l'approbation du procès verbal de la séance du samedi 31 janvier 2025

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

## Présentation des nouveaux membres du bureau du BDE-UTC

Ce point fait suite à l'élection du bureau 2026 du BDE-UTC.

Sont donc présentés les différents responsables du BDE pour ce semestre :

- Oscar Rogelet, responsable logistique du BDE
- Gabin Le Bras Lagain, responsable locaux du BDE
- Baïkal Cottar, responsable modération du BDE
- Mathilde Viltart, responsable communication du BDE
- Anaé Kimmerling, responsable projet du BDE
- Sixtine Dujardin, responsable RSE du BDE

## Création du PIC'ASSO comme commission du BDE

Thomas Schapman introduit ce sujet qui fait suite à une réalisation du semestre dernier durant lequel le BDE s'est rendu compte être déclaré être un débit de boisson. Le foyer étudiant le PIC'ASSO fait en effet ses déclarations fiscales au nom du BDE et ce dernier est donc fiscalisé. D'un point de vue purement administratif le PIC est donc déjà rattaché au BDE d'où la proposition de créer une commission au nom du PIC'ASSO, dans laquelle le PIC'ASSO du PVDC sera rabattu lors de l'assemblée générale du PVDC en début de semestre.

---

---

Raphaël Sepierre en profite pour demander au PAE et au PVDC particulièrement de ne pas oublier de lui faire parvenir les bilans financiers des commissions et des clubs, qui sont conséquents dans ses deux pôles et qui pourrait poser un problème fiscal. En effet certaines commissions comme l'Intégration ont beaucoup de débit et crédit et à terme peut être qu'elles nécessitent elles aussi d'être rabattues au BDE pour ne pas fiscaliser que le BDE

Sixtine Dujardin profite de ce moment pour rappeler que les bilans RSE seront également obligatoires pour obtenir des subventions ce semestre.

### **Résultat du vote relatif à la création du PIC'ASSO comme commission du BDE**

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La création du PIC'ASSO comme commission du BDE est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

## **Approbation du nouveau règlement intérieur**

Ce point fait suite au vote des nouveaux statuts du BDE en A25<sup>1</sup>, lesquelles sont donc accompagnées de nouveaux documents annexes tel que le règlement intérieur, qui précise les règles et modalités des statuts, ou encore fait la liste des règles et procédures en interne.

Thomas Schapman insiste sur le fait que des points cruciaux sont définis dans le règlement intérieur, tel que les sanctions.

Bastien Torres précise qu'il est important que ce règlement intérieur existe et précise ces sanctions, puisque l'on s'engage à s'y soumettre dans le cadre des activités du BDE et des pôles.

Pauline Bouchet lit alors les différentes sanctions proposées par le règlement intérieur<sup>2</sup>.

Thomas Schapman explique que le comité disciplinaires serait composé de tous les membres du CA sauf certaines personnes qui se désistent. Lors de la procédure, on tire au sort trois membres du comité et on dégage ceux qui présentent un conflit d'intérêt quelconque. Un référent est désigné par et au sein du bureau restreint.

Oscar Rogelet demande pourquoi le BDE a besoin de voter un nouveau règlement intérieur.

Pauline Bouchet répond que l'ancien règlement intérieur étant lié aux anciens statuts, les nouveaux statuts doivent s'accompagner d'un nouveau règlement

---

<sup>1</sup> Suite au vote en AGE du BDE UTC le 18 Novembre 2025 à Compiègne

<sup>2</sup> Voir la section SANCTIONS DISCIPLINAIRES du règlement intérieur du BDE

---

---

intérieur.

Manon Chemin demande si cela reste un outil disciplinaire à l'échelle de la fédération uniquement

Thomas Schapman répond que c'est bien le cas, et que dans les cas plus difficiles qui relèvent de la loi tels que les VSS, le comité se référera aux instances et décisions de l'établissement.

Raphaël Sepierre complète en rappelant que de toute façon les étudiant·e·s n'ont pas le droit de prendre des décisions de leur côté qui pourraient s'apparenter à des sanctions sans décisions judiciaires. Dans le cas où la victime fait un signalement à l'UTC, alors nous avons le droit de l'écarter des événements par mesure conservatoire. Dans le cas contraire, si l'étudiant écarté porte plainte, il gagnera sans soucis.

Gabin Le Bras Lagain indique qu'il faut rappeler ce point aux associations, mais également Nicolas Brasseur, chef de la sécurité. Il faut également revoir avec le PIC'ASSO ce point.

Bastien Torres ajoute qu'il y a également une procédure d'appel proposé.

*Gabin Le Bras Lagain sort de la salle*

### **Résultat du vote relatif à l'approbation du nouveau règlement intérieur**

Voix pour	15
Voix contre	0
Abstentions	5

Le nouveau règlement intérieur du BDE est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

## **Réaménagement de la MDE - noms des salles de réunions**

Ce point fait suite au conseil d'aménagement du 31 janvier 2026, durant lequel la Junior Entreprise a été déplacée en salle SiMDE, afin de s'adapter aux besoins actuels de la fédération en termes de salle de réunion. La salle SHRED sera déplacée dans l'ancienne salle de la Junior Entreprise ce semestre.

Thomas Schapman rappelle donc la discussion précédente engagée à propos des nouveaux noms pour les salles de réunion de la MDE. Il explique qu'il ne faut plus que les salles soient réservées par les associations d'un seul pôle.

Oscar Rogelet récapitule les propositions faites jusque là pour les noms de salles. La première était d'utiliser des noms de scientifiques ou d'étoiles, mais il trouve ça trop abstraits et peu connus des étudiant·e·s.

---

---

Bastien Torres ajoute qu'il faudrait éviter des couleurs qui pourrait faire penser aux couleurs des pôles.

Zoé Cosson demande pourquoi on utilise pas des numéros réu 1 à réu 5 ?

Oscar Rogelet explique qu'il y a déjà toute une numérotation des salles, et que doubler avec des numéros ne serait peut être pas judicieux. Il ajoute qu'étant donné la position des salles actuelles<sup>3</sup>, l'ajout de numéro de salles ne garderait pas les salles dans l'ordre selon le parcours du couloir. De plus, le fait que la taille de la salle se reflète dans le nom pour indiquer la capacité est une option plutôt intéressante.

Liv Albertone propose d'utiliser les vrais numéros et un code couleur selon la position de la salle.

Mathilde Viltart propose d'utiliser des références de pop culture et de mettre des images sur les portes pour plus de visuels.

Pauline Bouchet rappelle qu'il est important d'y réfléchir pour le prochain CA, durant lequel ça sera voté.

Raphaël Sepierre indique qu'il faudra proposer les différentes idées avant le CA.

## Investissement financier du BDE

*Sixtine Dujardin, Mathilde Viltart, Baïkal Cottar et Oscar Rogelet quittent la salle.*

Raphaël Sepierre pose le contexte en indiquant que le BDE possède des moyens financiers conséquents, qu'il est nécessaire de dépenser. Il propose plusieurs manières, il donne la parole à Quentin Anière pour l'exposition du premier point.

Quentin Anière explique que l'infrastructure du SiMDE appartient à la DSI, que les machines ne sont pas les plus performantes, et que le budget n'est pas infini.

Il a alors pour projet de faire un drive des associations hébergées en interne, mais qu'il y a globalement un problème de stockage, que l'on retrouve dans le stockage webmail mais aussi durant certains événements tel que l'intégration. La DSI propose de passer sur un fonctionnement plus moderne, mais il faut alors des serveurs de stockages, d'où la proposition d'en acheter avec l'argent du BDE.

Quentin Anière explique qu'il faudrait 3 serveurs et cartes SSD associés pour des coûts respectifs de 4000 euros (en achat d'occasion de matériel quasiment neuf) et 1500 euros pour les disques soit 5500 euros en tout.

Zoe Cosson demande quelle est la somme à dépenser par le BDE.

Raphaël Sepierre indique que la somme est conséquente, puisqu'une des propositions est d'organiser un événement coûtant 25 000 euros.

Zoe Cosson demande alors pourquoi cet argent a t il besoin d'être dépensé ?

---

<sup>3</sup> La réu 1 est au premier étage et la réu 2 est au deuxième

---

---

Raphaël Sepierre explique que le BDE a besoin de garder la subvention de l'UTC, mais que si le BDE possède des liquidités trop importantes, alors l'UTC pourrait couper la subvention, ce qui serait délétère à terme pour la fédération.

Téo Bourgeois demande s'il ne serait pas plus pertinent de le distribuer en partie aux pôles et associations.

Raphaël Sepierre indique que ce sera le cas, puisque l'enveloppe de subvention pour ce semestre serait plus importante, et conseille aux associations d'être ambitieuses ce semestre. Il indique que certaines se sont déjà manifesté, comme le PIC'ASSO et un projet de rénovation du sol

Il présente un autre projet matériel, qui serait d'investir pour aménager la SHRED qui va devenir une salle de réunion. Il existe également un projet d'achat d'une imprimante pour les associations de musique du PAE notamment qui impriment des centaines de partitions à leur frais. Cela serait une imprimante à réservoir d'encre, qui reviendrait à 1 centimes la page. Raphaël indique que le prix unitaire d'une de ces imprimantes serait de 350 euros.

Manon Chemin affirme que Capharnaüm<sup>4</sup> serait intéressé.

Thomas explique en effet que les impressions par le FabLab vont être suspendues quelque temps.

Raphaël Sepierre indique en effet que l'encre utilisée par le FabLab a été déclarée neurotoxique et la MDE n'étant pas ventilée, ils n'ont plus le droit de l'utiliser.

Quentin Chabbert demande quelle serait la différence avec les imprimantes de la BUTC.

Raphaël Sepierre dit qu'effectivement ces imprimantes pourrait faire de la concurrence aux imprimantes de la BUTC mais qu'elles seraient utilisables durant des plages horaires plus étendus<sup>5</sup>

Pauline Bouchet indique cependant que ces imprimantes ne seraient utilisées que dans un contexte associatif et non personnel.

Raphaël Sepierre indique aussi vouloir développer les partenariats avec des entreprises tel que Fairphone qu'il a contacté, qui sont des téléphones réparables à la pièce, et qu'il contactera également Patagonia qui promeut des valeurs RSE.

Thomas Schapman explique que le BDE cherche aussi un responsable partenariats.

Raphaël Sepierre présente enfin le dernier projet : acheter et utiliser des couverts jetables, mais qu'il faut les tester et voir si cela fonctionnerait.

Zoe Cosson indique qu'au WEI il y a deux ans elle s'était renseignée, et qu'elle n'avait pas trouvé d'entreprise plus grosses que des petites startup avec peu de volume de couverts.

Pour Raphaël Sepierre étant donné qu'ici les mille couverts coûtent 200 euros

---

<sup>4</sup> Fanfare de l'UTC

<sup>5</sup> car corrélé aux horaires de la MDE

---

---

cela semble pertinent, et ils proposent des échantillons pour tester.

Benjamin Foulon demande s'il y aurait des problèmes d'allergies.

D'après Raphaël Sepierre ça ne sera pas un problème et il restera des couverts en plastique pour les potentielles problèmes d'allergies au gluten par exemple.

Ludivine Mas rappelle qu'il faut absolument les tester, vérifier qu'ils ne se ramollissent pas au contact de la nourriture.

Quentin Chabbert ajoute qu'il ne faut pas que les piques de fourchettes se cassent en mangeant.

Raphaël Sepierre explique bien sûr qu'il faut tester, mais dans l'idée où ils se conservent 5 mois, chaque semestre le BDE pourrait commander ces couverts pour les associations événementielles.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par le président de séance à 20h46.

Le président de séance  
**Thomas SCHAPMAN**

La secrétaire de séance  
**Pauline BOUCHET**



## Annexes



**Feuille d'émargement**  
**Conseil d'Administration Ordinaire du BDE-UTC**  
**23/02/2026**

Prénom	NOM	Procuration (Prénom NOM)	Signature
Pauline	Baudet		
Rochiel	SEPIERRE		
Barthien			
Benjamin	FOULON		Foulon
Georgiel	Rehain Inecs	Georgiel Victorz	
Olivier	CHASSERT		
Zoé	COSSON		
Liv	ALBERTINE		
Marion	CHEMIN		
Aurélien	VIVIER		
Gea	Abert-Debec		
Juliette	CESARI		
Laurane	GLAUDEIX		
Mahine	BENSALEM		

Adèle	BERTIN		AD
Aaron	Randeth		Aaa
Quentin	ANIERE		<u>3</u>
Thomas	SCHAMAN		<del>AD</del>

IV